



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## obésité

Question écrite n° 16203

### Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur une étude publiée par le « Journal of the American Medical Association » qui préconise la pose d'un anneau gastrique, plutôt qu'un traitement conventionnel pour guérir les obèses diabétiques. La perte de poids est plus importante et durable, ce qui permet d'envisager une rémission de la maladie. Il souhaite connaître son avis sur les résultats de cette étude.

### Texte de la réponse

Une étude contrôlée et randomisée montrant l'intérêt de la pose chirurgicale d'un anneau gastrique chez les patients obèses dans le traitement du diabète de type II est parue dans le Journal of American Medical Association (JAMA) du 23 janvier 2008. Il s'agit d'une étude expérimentale ayant inclus soixante patients obèses dont l'objectif était de mettre en évidence une différence d'efficacité sur le traitement du diabète de type II et sur les chiffres glycémiques entre la perte de poids induite chirurgicalement par pose d'un anneau gastrique ajustable associée à un traitement antidiabétique allégé et le traitement conventionnel de perte de poids associé à un contrôle médicamenteux du diabète. Cinquante-cinq patients ont été suivis pendant deux ans : une rémission du diabète a été observée à l'issue des deux ans de suivi chez vingt-deux des patients ayant subi l'implantation d'un anneau gastrique et chez quatre patients du groupe ayant subi un traitement conventionnel. Ces résultats sont potentiellement intéressants et montrent un intérêt supplémentaire à la mise en place par voie chirurgicale d'un anneau gastrique chez les patients obèses. Cependant, des études complémentaires de morbi-mortalité doivent être menées, sur des échantillons de patients plus larges, stratifiés en fonction de leur indice de masse corporelle, et l'efficacité de cette technique chirurgicale sur les patients diabétiques obèses doit être confirmée au-delà des deux années de suivi définies dans l'étude publiée dans le JAMA car le diabète est une maladie chronique susceptible de réapparaître après plusieurs années d'équilibre glycémique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16203

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 février 2008, page 944

**Réponse publiée le :** 22 avril 2008, page 3516